

dans l'après-midi, S. G. Mgr l'Archevêque bénit l'orgue nouveau et le chemin de Croix, S. G. Mgr l'Auxiliaire prononçant les allocutions de circonstance. Le lendemain matin, jeudi, S. G. Mgr l'Archevêque fit la bénédiction de l'église, et célébra la messe pontificale, dont un chœur exercé exécuta les chants. Dans l'après-midi, Sa Grandeur donna la confirmation à 230 enfants.

Le vénérable curé de l'Ancienne-Lorette, M. l'abbé J.-O. Faucher, s'est acquis sans doute les meilleurs droits à la vive reconnaissance de ses paroissiens, pour les soins que lui ont coûtés la construction d'une si belle église, et le succès des fêtes qui en ont marqué le couronnement.

— Dimanche dernier, S. G. Mgr l'Auxiliaire a fait la bénédiction solennelle du collège commercial que les RR. PP. Rédemptoristes viennent d'ériger à Sainte-Anne de Beaupré, pour les enfants de la paroisse, et qu'ils ont confié aux Frères des Ecoles chrétiennes. La cérémonie, qu'avait précédée la bénédiction d'une cloche destinée à l'institution, fut suivie de discours de circonstance, prononcés par Sa Grandeur, et par les honorables MM. Taschereau et Devlin, ministres du gouvernement provincial, et par MM. G. Parent et J. Turcotte, députés du comté.

— Au même moment, à Sainte-Jeanne de Neuville, avait lieu la bénédiction d'un nouveau pont, construit avec l'aide du gouvernement de Québec. Mgr Rouleau, principal de l'Ecole normale Laval, fit la bénédiction, et adressa un discours aux assistants. Le premier ministre de la Province, Sir L. Gouin, était présent à la cérémonie et prononça aussi un discours, ainsi que M. l'abbé Bourque, curé de la paroisse, et plusieurs autres personnages. Un salut solennel, à l'église paroissiale, termina la belle fête.

— Jeudi de cette semaine, S. G. Mgr l'Archevêque a fait la bénédiction d'un collège commercial, à Saint-Jean-Deschailons. Au moment où notre revue s'imprime, nous n'avons pas encore de nouvelles de la fête ; mais nous savons qu'on s'était préparé à lui donner beaucoup de solennité.

— Mardi, on a célébré chez les Sœurs de la Charité de Québec, le cinquantième de la profession religieuse des Révérendes Mères Saint-Jean-Baptiste, Sainte-Joséphine et Saint-Georges.